



## Conseil interprofessionnel du Québec

---

### COMMUNIQUÉ

#### **LA SEMAINE DES PROFESSIONNELS REND HOMMAGE AUX 340 000 MEMBRES D'ORDRES PROFESSIONNELS**

Montréal, 12 octobre 2010 – Du 11 au 15 octobre 2010, la *Semaine des professionnels* rend hommage aux 340 000 membres d'ordres professionnels pour leur contribution au développement de la société québécoise.

L'événement a été souligné à l'Assemblée nationale par François Ouimet, député de Marquette et adjoint du Ministre de la Justice. « Les professionnels québécois, a-t-il déclaré le 6 octobre, rendent des services de qualité à la population et relèvent les défis actuels du Québec dans un monde globalisé. Grâce à vos efforts, vous gardez un accès à une main-d'œuvre qualifiée, vous assurez la sécurité de l'ensemble des Québécois et vous contribuez à la croissance durable dans toutes les régions du Québec ».

La Semaine des professionnels est organisée par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), le regroupement des ordres professionnels.

Les activités sont les suivantes :

- 12 octobre :
  - résultats d'un sondage CROP-Express sur le niveau de satisfaction à l'endroit des professionnels;
  - mise en ligne du portail *Deviensunpro.org* destiné aux jeunes de 15 à 18 ans ;
- 14 octobre : table ronde avec Bernard Landry, Alain Dubuc et Omar Aktouf : *Finances publiques : quels choix de société pour le Québec ?* En collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde et la participation financière de La Personnelle, assurances générales (au Complexe Ex-Centris, Montréal);
- 13 au 15 octobre : *L'Avenue des professions* au Salon national de l'éducation de Montréal (Place Bonaventure).

Les professionnels québécois exercent leurs activités dans tous les secteurs stratégiques de la société : santé et services sociaux, affaires, sciences appliquées, environnement, etc. Ils sont encadrés par 45 ordres professionnels qui ont pour mandat de protéger le public en vertu du *Code des professions*, une loi de l'Assemblée nationale.

-30-

**Source :** Conseil interprofessionnel du Québec

**Pour information :**

Jean-François Thuot, directeur général  
514-288-3574, poste 228 ou 514-605-2666



## Conseil interprofessionnel du Québec

---

### COMMUNIQUÉ

#### LES QUÉBÉCOIS SATISFAITS DES SERVICES RENDUS PAR LES MEMBRES D'ORDRES PROFESSIONNELS

Montréal, 12 octobre 2010 – 96% des répondants ayant eu recours aux services d'un professionnel membre d'un ordre professionnel au cours de la dernière année sont satisfaits des services rendus, révèlent les résultats d'un sondage CROP effectué auprès de Québécois âgés de 18 ans et plus, commandé par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).

#### **La protection du public : un mandat utile des ordres professionnels**

Le sondage indique également que le mandat de protection du public, confié par l'État aux ordres professionnels, est jugé utile par 88% des individus sondés. Rappelons que les ordres professionnels ont pour rôle de protéger le public en surveillant les activités de leurs membres.

Par ailleurs, d'importantes majorités de répondants ont déclaré savoir qu'un citoyen peut porter plainte contre un professionnel auprès de son ordre professionnel (86%) et qu'un professionnel peut se voir imposer une sanction disciplinaire par son ordre pour tout manquement à ses obligations professionnelles (87 %).

Le sondage a été réalisé dans le cadre de la *Semaine des professionnels* qui se déroule du 11 au 15 octobre 2010. La Semaine des professionnels rend hommage aux 340 000 membres d'ordres professionnels pour leur contribution au développement de la société québécoise.

#### **Méthodologie**

La collecte de données en ligne par la firme de sondages CROP s'est déroulée du 19 au 27 août 2010 par le biais d'un panel web. 1 000 questionnaires ont été remplis. Les résultats ont été pondérés afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec selon le sexe, l'âge, la région de résidence, la langue d'usage à la maison et le niveau de scolarité des répondants. Une série de questions tirées de la vaste étude annuelle 3SC de la firme CROP portant sur les valeurs ont été ajoutées au questionnaire. Compte tenu du caractère non probabiliste de l'échantillon, le calcul de la marge d'erreur ne s'applique pas.

-30-

**Source :** Conseil interprofessionnel du Québec

#### **Pour information :**

Jean-François Thuot, directeur général  
514-288-3574, poste 228  
Cellulaire : 514-605-2666